

# Règles de fonctionnement en EPS au collège Maurice Ravel

Le cours d'EPS (Education Physique et Sportive) nécessitant un matériel et un fonctionnement spécifiques, nous nous permettons en ce début d'année de vous apporter quelques petites précisions supplémentaires :

- Le carnet de liaison (son absence vaut oubli de matériel).
- Un jogging ou short sans fermeture éclair ni bouton au niveau de la taille, en matière extensible.
- Un tee-shirt adapté (**pas de débardeur décollé ni de chemise**).
- Une paire de chaussures en bon état et propres uniquement pour la salle, apportée dans un sac.

**Attention au type de chaussures : un vrai modèle sportif** (une semelle digne de ce nom) et non pas « style » sportif.

- Un vêtement de pluie (nous irons dehors même s'il fait gris).
- Un maillot de bain et un bonnet de bain (silicone de préférence) obligatoire (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>). Lunettes conseillées.
- Cheveux longs attachés par un élastique (la barrette peut être inadaptée voire même dangereuse).
- Bijoux imposants ou inutiles retirés (grandes boucles d'oreilles, bagues, montres, bracelets...).

**Aucun objet de valeur** (portable, lecteur MP3, bijoux, clefs, ...) ne doit être entreposé dans les salles de sport, ni remis au gardien et encore moins conservé dans les poches pendant le cours d'EPS, c'est interdit en classe et gênant pour la pratique sportive (le mieux étant de ne pas les apporter au gymnase, vous avez des casiers au collège. Les laisser à la maison restant le plus sûr !!). Tout manquement à cette règle sera sanctionné.

Ne seront tolérés **sur l'ensemble de l'année** que 3 oublis de tenue. Chaque oubli sera notifié sur le carnet de correspondance. Le 4<sup>ème</sup> et les suivants feront l'objet d'heures de retenue.

Tout élève se présentant en cours se doit d'avoir non seulement attaché mais surtout serré ses lacets ! Dans le cas contraire, il sera sanctionné et en cas de blessure à la cheville ou au genou, ceci sera précisé dans la déclaration d'accident.

**Rappel : Déodorant de type « aérosol » et chewing-gum interdits** au gymnase (poubelle à l'entrée).

Tout élève se présentant à 9h30 pour une séance débutée normalement à 8h30 (arrivé avec le 2<sup>ème</sup> bus par exemple, donc en retard) ne sera pas accepté en classe et devra se rendre directement en permanence.

L'accès aux salles est **strictement interdit** avant l'arrivée du professeur.

Parents, responsables légaux, merci de votre aide et de votre vigilance tout au long de l'année.

L'équipe EPS du collège Maurice Ravel.

Signature de l'élève :

Signature des responsables :